

Règlement intérieur

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les clients de L'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades. Il est partie constituante des conditions générales de vente et fait l'objet d'un affichage dans l'établissement. En validant sa réservation ou en pénétrant dans l'enceinte de de L'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades, le client reconnaît et accepte le règlement ainsi que toutes les règles de sécurité assurant le bon fonctionnement des installations.

Le personnel de l'établissement est habilité à faire respecter le règlement auprès de tous les usagers.

Les personnes ayant des antécédents cardiovasculaires doivent consulter leur médecin avant d'accéder à l'établissement. Par l'acquisition ou l'utilisation d'un titre d'entrée aux fins d'accéder aux installations de l'établissement, le client confirme être en bonne santé et ne contrevenir à aucune prescription médicale.

Les bassins ne sont pas accessibles aux personnes ayant des lésions cutanées importantes ainsi que des maladies de peau.

Les enfants sont admis à l'espace Détente Aquatique à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte. Les enfants mineurs doivent être sous la surveillance de leurs parents, de leur représentant légal, de manière général d'un accompagnant adulte. Nos équipes ne sauraient se substituer à la surveillance des dits accompagnants.

ARTICLE 2 : ADMISSION ET HORAIRES D'OUVERTURE

Admission

Seules les personnes porteuses d'un titre d'entrée valable peuvent accéder à l'établissement.

En cas de dépassement du temps payé, le client sera tenu de s'acquitter d'un montant supplémentaire en conséquence. L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne répondant pas aux exigences du présent règlement intérieur.

En cas d'accès illégal au site, une plainte sera systématiquement déposée à l'encontre des contrevenants.

Les animaux ne sont pas admis.

Pour tout tarif réduit, un justificatif pourra être demandé.

En cas de handicap nécessitant une assistance et la mise en place d'une potence pour aider à la mise en eau, nous vous remercions de bien vouloir signaler votre venue à l'avance afin de permettre à nos équipes de préparer le matériel.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'accueil de l'établissement et sur le site : www.fumades.com

La baignade prend fin 15 min avant la fermeture. Le dernier accès à l'établissement sera à 19h (hors nocturnes).

La direction se réserve le droit de fermer l'établissement ainsi que de modifier ses horaires sans préavis.

Une interruption momentanée de certains dispositifs ou de certaines prestations de services ne justifie ni une réduction, ni le remboursement de tout ou partie du prix de l'entrée.

ARTICLE 3 : REGLES DE BIENSEANCE DANS L'ENCEINTE DES ETABLISSEMENTS

Les clients doivent se comporter de manière à respecter la bienséance, la sécurité, la tranquillité et l'ordre.

Règles d'usage

- Un comportement correct et respectueux est exigé envers tous y compris vis-à-vis du personnel des Thermes des Fumades.
- Les équipements doivent être utilisés avec tout le soin requis. Dans le cas d'utilisation abusive, de salissures imputables aux clients, de détériorations ou de perte d'objets prêtés, le client endosse la responsabilité des dommages dégradations et dommages constatés durant le séjour seront facturés directement au client et devront être réglés avant le départ (un devis sera préalablement remis au Client).
- Les armoires des vestiaires/casiers doivent être laissées propres après utilisation.

Interdictions

Il est interdit de :

- fumer ou vapoter.
 - accéder à l'établissement sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.
 - consommer des boissons alcoolisées dans l'Espace Détente Aquatique.
 - pratiquer des actes ou d'adopter des comportements à caractère sexuel.
 - utiliser un téléphone portable, ordinateur portable, lecteur audio ou vidéo ou tout autre appareil même étanche contenant des batteries ou des piles électriques. Si vous souhaitez prendre des photos ou filmer, une demande d'autorisation auprès de la Direction est obligatoire.
 - introduire des objets dangereux ou pouvant le devenir après détérioration (verres, miroirs, objets tranchants...).
 - uriner dans les bassins.
 - cracher dans l'eau et / ou par terre
 - courir, sauter, plonger ou de pousser des personnes à l'eau.
 - jouer à la balle ou au ballon.
 - utiliser des bouées, jouets, palmes, masques, tubas, frites ou tout autre matériel natatoire (à l'exception des brassards pour enfants et des matériels utilisés lors des animations organisées par L'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades).
 - pique-niquer et plus généralement apporter de la nourriture ou des boissons dans l'établissement
 - réserver les chaises longues. Si besoin, contactez le personnel de l'établissement qui mettra à votre disposition une chaise longue en débarrassant les objets qui se trouvent dessus.
 - La nudité est interdite dans toutes les zones de l'Espace Détente Aquatique.
 - Les gommages et modelages sont interdits dans toutes les zones de l'Espace Détente Aquatique
- Tout manquement à ces consignes de bonne conduite pourra entraîner une exclusion immédiate de l'établissement sans aucune compensation, ni remboursement.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE ET SECURITE

Responsabilité

Le client est responsable de son utilisation des installations et du parking, nonobstant l'obligation de L'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades, de les conserver dans un état garantissant la sécurité des déplacements des clients.

La mise à disposition d'un casier dégage la responsabilité de la direction en cas de perte ou de vol. En utilisant un casier, le client assume la responsabilité de le fermer à clé et de contrôler que chaque dispositif est verrouillé de manière sûre. Le client est invité à ne pas venir avec des objets de valeur, tels que des bijoux, à l'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades.

Les clients sont informés que la chaleur et l'eau peuvent provoquer des altérations sur certains matériaux. C'est pourquoi nous ne pouvons endosser la responsabilité de dommages survenus en particulier sur des lunettes, des montres, des bijoux, des vêtements de bain et d'autres objets que le client porte sur lui.

Sécurité

La responsabilité de L'Espace Détente Aquatique des Thermes des Fumades ne sera pas engagée si un quelconque incident survenait dans son enceinte, y compris le parking, en dehors des horaires d'ouverture au public

Toutes les sorties et issues de secours doivent être en permanence libres de tout encombrement.

ARTICLE 5 : REGLES RELATIVES A L'HYGIENE

Assurer une bonne hygiène dans nos établissements est l'une de nos préoccupations majeures. Merci de bien vouloir respecter les consignes ci-dessous.

- Prendre une douche savonnée avant l'accès au bassin.
- Utiliser le pédiluve avant tout accès au bassin.
- Utiliser des savons et autres produits de soin pour le corps dans les douches.
- Utiliser les bassins avec ses pansements imperméables.
- Tenue de sport exigée en salle de cardio-training.
- Tenue de bain : pour les hommes slip ou boxer court, pour les femmes maillot 1 pièce ou 2 pièces **composés à au moins 20% d'ELASTANE** (aucune autre tenue acceptée). Le bonnet de bain est conseillé.
- Les cheveux longs doivent être attachés et maintenus plaqués sur la tête.
- Prévoir serviettes de bain et claquettes.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX BAINS DE CHALEUR (SAUNA/HAMMAM)

Recommandations

Il est recommandé de ne pas rester plus de 10 min dans le sauna et 15 min dans le hammam.

Il est recommandé de porter des sandales antidérapantes aux abords des bassins.

Il est important de s'hydrater régulièrement en cas d'utilisation des bains de chaleur.

Il est obligatoire de s'asseoir sur des serviettes dans le sauna.

Interdictions

- La pratique du sauna, de la salle de cardio-training et du hammam est interdite aux enfants de moins de 16 ans et fortement déconseillée aux femmes enceintes et aux personnes présentant des problèmes cardiaques.
- Après les bains de chaleur, il est interdit de retourner dans les bassins sans se doucher.
- Le hammam et le sauna étant mixtes, la nudité est interdite.
- Interdiction d'utiliser du savoir noir dans l'Enceinte Détente Aquatique
- Le port de bijoux, de lunettes ou de verres de contact est interdit.
- Il est interdit de verser de l'eau sur les pierres chaudes. Si nécessaire, le client doit demander au personnel de l'établissement de le faire.

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES THERMES D'ALES LES FUMADES au capital de 2 000 000 € RCS NIMES 878 632 199
207 allée de l'arche romaine - 30500 – ALLEGRE LES FUMADES

www.fumades.com